



Avancement à la Hors-Classe des CPE:

La Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) d'avancement à la hors-classe des Conseillers Principaux d'Education s'est réunie aujourd'hui, lundi 15 avril 2013.

Dans leur déclaration préalable, les commissaires paritaires du SE-UNSA ont renouvelé leur demande d'alignement du ratio d'accès à la H.C. de 5% pour les C.P.E. sur celui des certifiés à 7%.

Ils ont également fortement questionné les instances rectorales sur l'implantation des postes de stagiaires à la rentrée 2013 et son impact sur le mouvement intra cette année.

Le Rectorat a rappelé le caractère exceptionnel de la situation avec un triple afflux de stagiaires: les 2013-I, les 2013-II et les contractuels admis aux concours réservés.

Afin d'anticiper les opérations d'affectation, le Rectorat a interrogé tous les inscrits au concours 2013-II. De cette enquête (tous corps confondus, 70% des personnes interrogées ont répondu), il ressort que 90% des futurs collègues souhaitent un contrat à la rentrée et ils émettent très majoritairement un vœu prioritaire pour Bordeaux et la CUB.

Ces indications vont à la fois permettre de prévoir l'implantation de ces stagiaires mais annoncent clairement que les possibilités de mutation vont être réduites à peu de chagrin.

Les résultats définitifs des concours ne seront pas connus avant le 16 juillet et la Direction des Personnels s'est engagé à travailler activement jusqu'à la fin du mois de juillet pour permettre à la fois aux établissements et aux collègues d'avoir connaissance le plus tôt _ ou le moins tard, en tout cas_ possible !

Quant aux quotités de service de ces stagiaires, il nous faudra encore attendre la fin du mois d'avril pour avoir les dernières précisions, même si le principe du 1/3 temps payé ½ est acté.

Ce montage complexe prendra fin en 2014 puisque les étudiants inscrits en M1 à la rentrée 2013 passeront les épreuves d'admissibilité en mars 2014 et d'admission en juin 2014. Ils seront donc C.P.E. stagiaires dans les nouvelles ESPE (Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education) en septembre 2014.

Concernant l'accès à la Hors-Classe :

Sur les 377 CPE de l'académie promouvables cette année (375 l'an dernier), 18 ont été promus (19 l'an dernier).

Mouvement INTRA 2013 :

Nous rappelons à tous les collègues CPE syndiqués qui se sont lancés dans une procédure de mutation, qu'ils doivent impérativement faire parvenir à la section académique de Bordeaux du SE-UNSA, le double des pièces justificatives afin de permettre aux commissaires paritaires de les accompagner et de les défendre au mieux.